



DECISION DU MAIRE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Le Maire de la Ville de Vannes,

VILLE DE VANNES

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Administration Pôle Animation-Education

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020, prise conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CULTURE-EVENEMENTIEL

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 novembre 2022 prise conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Acquisition de livres d'artistes et livres anciens - Subventions

Compétence n° : 25

DECIDE

Article 1 :

Depuis plusieurs années, les médiathèques enrichissent leurs fonds patrimoniaux (livres d'artistes, livres anciens ...). Ces acquisitions sont éligibles à des subventions auprès de nos partenaires et principalement auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques. Les acquisitions réalisées en 2022 sont les suivantes :

Livres d'artistes

Liberté, j'écris ton nom	ELUARD, Paul / VILLEGLÉ, Jacques	1000€
Le Carnet bleu	LE SAUX Marie-Françoise / LE SAËC Thierry, LUCIEN Frédérique, THEILLIER Josée, HUBERT DARBOIS Bénédicte	380€
La mémoire du vent	EGO, Renaud / MONINOT Bernard	1500€
Le Chemin de la croix	LEVAILLANT, François	500€

Livres anciens

De officiis domus augustae, publicae et privatae, libri tres. Ad amplissimum virum Nicolaum Bellevraeum Senatus Parisiensis Praesidem (reliure agonothète)	GOUTHIERE, Jacques	2200€
Voyage de Monsieur Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance, dans les années 1780, 81,82,83,84 & 85...	LEVAILLANT, François	4000€

Total : 9580€

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Affiché le

ID : 056-215602608-20230522-230522H15884H2-AR

Article 2 :

De solliciter auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques, les subventions les plus élevées possibles pour les acquisitions réalisées en 2022.

VANNES, le 22 mai 2023

Pour le Maire et par délégation,
Le Maire-Adjoint,


Fabien LE GUERNEVE